

La journée mondiale de l'AVC au centre hospitalier

Chambéry, le 22 octobre 2019

En cas d'attaque cérébrale, il est vital de réagir vite et bien. La filière AVC Savoie-Belley, l'association France AVC 73 et le service de neurologie du centre hospitalier Métropole Savoie animeront un stand d'information sur le sujet le mardi 29 octobre 2019, journée mondiale de l'AVC.

Chaque minute compte.

En Savoie, l'accident vasculaire cérébral (AVC) frappe 2000 personnes de tout âge par an. Un quart des victimes en meurt, un tiers reste durablement handicapé. Plus le délai d'intervention est bref, plus les chances de récupération sont bonnes. De plus, de multiples interventions existent pour diminuer le risque individuel de subir un AVC.

Afin qu'un maximum de personnes touchées échappent à une issue dramatique, il est important d'améliorer les connaissances de la population sur les symptômes de l'attaque cérébrale et réduire ainsi l'intervalle de temps entre les premiers signes d'alerte, l'appel du 15 et le traitement.

Quels sont les signes d'alerte de l'AVC?

- troubles moteurs et sensitifs, tels que faiblesse musculaire de la moitié du corps ou sensation d'engourdissement ;
- troubles du langage et de la parole, tels que difficulté à trouver les mots, à articuler ou à comprendre ;
- troubles de la vision, tels que brève perte de vue ou image double ; troubles de l'équilibre et vertige ;
- maux de tête inhabituels, persistants et résistants aux antidouleurs.

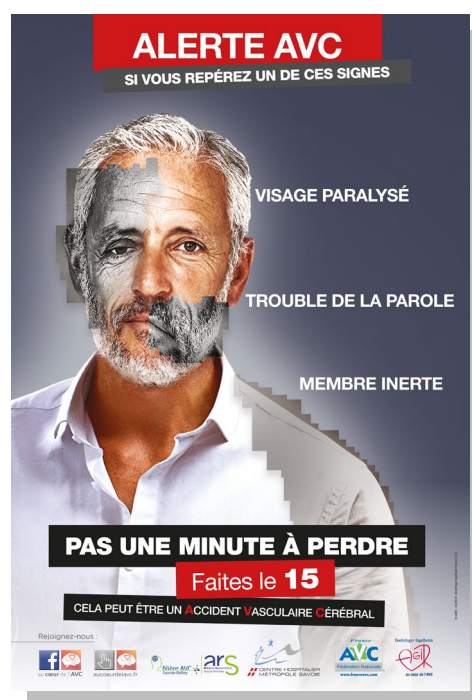
Les symptômes ci-dessus, qu'ils soient persistants ou de courte durée, doivent être pris au sérieux et nécessitent une hospitalisation en urgence le contactant le 15.

Comment prévenir l'AVC ?

En gérant les principaux facteurs de risque que sont le tabac, l'hypertension artérielle, le cholestérol, le diabète, l'alcool, le stress, la sédentarité, la surcharge pondérale, la pilule contraceptive, les maladies du cœur et l'apnée du sommeil.

Quelques chiffres :

- 150 000 AVC par an en France, soit un toutes les 4 minutes – 2 000 AVC par an en Savoie
- 1ère cause de handicap acquis après les cancers et les maladies cardio-vasculaires
- 3ème cause de mortalité
- 2ème cause de démence
- 1h47 : C'est la perte de temps estimée, si le patient passe par son médecin généraliste au lieu d'appeler le 15 directement.
- 1 AVC sur 2 entraîne un handicap moteur ou un trouble du langage :



Stand d'information le mardi 29 octobre 2019, dans l'atrium de l'hôpital de Chambéry, de 10h00 à 18h00.

Animé par la filière AVC Savoie-Belley, l'association France AVC et l'équipe de neurologie du CHMS.

Contact : mission communication – 04 79 96 59 98
Suzanne Meyer: suzanne.meyer@ch-metropole-savoie.fr

Le centre hospitalier Métropole Savoie est issu de la fusion au 1^{er} janvier 2015 des CH d'Aix-les-Bains et de Chambéry.

Etablissement de référence pour le territoire Savoie / secteur de Belley, il offre une prise en charge globale et adaptée de l'urgence 24h/24 pour l'ensemble des disciplines médicales et chirurgicales. Son plateau technique de pointe permet les actions diagnostiques et thérapeutiques sur place. Il intègre également le seul service de réanimation adulte du territoire.

Le pôle Mère-Enfant comprend une maternité de niveau 3, incluant un service de réanimation néonatale, afin de répondre aux besoins des 13 maternités du territoire.

Quelques chiffres (2018): 4 800 professionnels, dont 610 médecins – 1 881 lits et places.

Activité annuelle : 550 000 consultations et actes externes – 128 000 entrées – 3 249 accouchements – 94 000 passages aux urgences adultes, pédiatriques et gynécologiques.

La filière AVC Savoie Belley



La filière AVC Savoie Belley, créée en 2015, a pour but d'améliorer la prise en charge et l'organisation des soins autour d'une seule pathologie : l'accident vasculaire cérébral, que ce dernier soit ischémique, transitoire ou hémorragique.

La filière AVC travaille sur l'organisation des soins au domicile dans la suite de l'AVC jusqu'au retour à domicile ou à l'entrée du patient dans des structures adaptées au handicap. Elle vise aussi à améliorer la fluidité dans la prise en charge du malade tout au long de son parcours de soin, par l'information et la formation des professionnels hospitaliers, des structures médico-sociales et des professionnels libéraux.

L'association France AVC 73.

France-AVC est une association d'aide aux patients et aux familles de patients victimes d'AVC, dont le président national est Françoise BENON. Créée en 1998, elle a plusieurs objectifs :

- * Informer le public, les pouvoirs publics et les médias sur les accidents vasculaires cérébraux.
- * Apporter une aide et un soutien aux patients et aux familles de patients victimes d'AVC.
- * Aider à la formation des médecins et des personnels paramédicaux.
- * Aider à la recherche sur les AVC.

